Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 001-210102471-20261020-012472026051-DE

<table>
<tr><td colspan="2">DEPARTEMENT DE L'AIN</td><td rowspan="2">EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL</td></tr>
<tr><td colspan="2">ARRONDISSEMENT : THOIRY
COMMUNE : MIJOUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">OBJET :
Souscription d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation du bâtiment d'hébergement touristique la Montagne</td><td rowspan="4">SEANCE DU 19.10.2026

Etaient présents : M. VIALLET. P. DARMEY. A. DRUON. T. GENIEVRE. C. GROSGURIN. M. HEMONNOT. D. JULLIARD. E. LEE.

Secrétaire de séance : T. GENIEVRE

Pouvoirs :
• M. ALEXANDRE : pouvoir donné à A. DRUON
• C. GENIEVRE-LUCET : pouvoir donné à T. GENIEVRE
• G. LEGAY : pouvoir donné à D. JULLIARD</td></tr>
<tr><td>Date de convocation : 13.10.2026</td><td rowspan="3">Nb de conseillers
En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pouvoirs : 3</td></tr>
<tr><td>Date d'affichage : 20.10.2026</td></tr>
<tr><td>N° Délibération 01247.2026.10.051</td></tr>
</table>

OBJET : GESTION FINANCIERE– Souscription d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation du bâtiment d'hébergement touristique la Montagne

Mme le maire indique que le plan de financement de la rénovation du bâtiment de la Montagne, adopté par le conseil municipal en sa séance du 20 avril 2026, comportait un emprunt de 850 000 €, à solliciter auprès de la Banque des territoires.

Elle indique que, après avoir contacté cinq banques (la Banque des territoires, le Crédit Mutuel, la Caisse d'épargne, la Banque postale et le Crédit agricole) il s'avère que la Banque des territoires, avec une offre à Taux du livret A + 0,5 %, présente de loin, pour un emprunt de longue durée, les meilleures conditions. Pour un taux fixe sur 25 ans, les autres proposaient 3,70 % (Crédit Mutuel), 4,23 % (Caisse d'épargne), 3,99 % (Crédit agricole) En taux variable, une autre offre avait été présentée par la Banque postale au taux du Livret A + 1,35 %.

Aussi la commune a-t-elle approfondi la négociation avec la seule Banque des territoires.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

Pour le financement de cette opération, Mme le maire est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne du Prêt pour un montant total de 850 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 001-210102471-20261020-012472026051-DE

Ligne du Prêt :	Transformation Ecologique
Montant :	850 000 euros
-Durée de la phase de préfinancement :	*12 mois*
-Durée de la phase d'amortissement :	*25 ans*
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.5 % *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Amortissement prioritaire**
Modalité de révision :	Simple Révisabilité
Taux de progressivité de l'échéance :	0%
Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt	Autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Typologie Gissler	1A
Commission d'instruction	0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Mme le maire à :

- signer seule le Contrat de prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- et réaliser seule tous les actes de gestion utiles y afférent.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 11 (dont 3 pouvoirs)
DELIBERATION N°01247.2026.051

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET

Signé électroniquement par : Martine VIALLET
Date de signature : 20/10/2026
Qualité : Maire